

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Interpellation ordinaire

Titre : Contrôles de vitesse : Les zones foraines de Lausanne réclament de la transparence !

Initiant : Nicola Di Giulio, Conseiller communal UDC

Résumé :

En tant que résidents des zones foraines de notre belle ville, nous souhaitons porter à votre attention nos préoccupations légitimes concernant les contrôles de vitesse effectués dans nos quartiers.

Nous avons remarqué une fréquence élevée de contrôles sur des axes tels que la route du Golf, l'intersection de Cojonnex, route de Romanel, route de la Claie-aux-Moines, d'autres contrôles au sein des zones foraines effectués notamment par des assistants de sécurité publique utilisant des pistolets laser, ainsi que par la remorque radar qui paraît omniprésente.

Nous nous interrogeons sur une possible disparité entre le centre-ville et les zones foraines en termes de contrôles de vitesse. De plus, pour donner suite à la suppression de plus de mille places de parc en centre-ville, nous nous demandons si les assistants de sécurité publique ne seraient pas sous-employés.

Il est légitime de s'interroger sur d'éventuelles disparités en matière de contrôles de vitesse entre le centre-ville et les zones foraines. Cette situation soulève des questions sur l'équité des mesures de sécurité routière mises en place dans différentes zones. De même, la suppression de places de parc en centre-ville peut effectivement impacter le travail des assistants de sécurité publique. Il est important de s'assurer que les ressources humaines sont correctement allouées pour garantir la sécurité de tous les citoyens, quelle que soit leur localisation.

Nous aimerions poser plusieurs questions à la municipalité de Lausanne :

1. Pourriez-vous nous fournir des statistiques sur les contrôles de radars effectués en centre-ville et dans les zones foraines ?
2. Pourriez-vous nous informer sur l'actuelle occupation des assistants de sécurité publique ?
3. Pourriez-vous nous communiquer les statistiques des amendes de stationnement avant et après la période de la Covid-19 ?

Nous espérons que ces questions trouveront des réponses satisfaisantes de la part de la municipalité. Nous vous remercions d'avance pour votre attention à cette problématique importante pour les résidents des zones foraines de Lausanne.


Nicola Di Giulio
Conseiller communal UDC

Lausanne, le 3 juin 2024